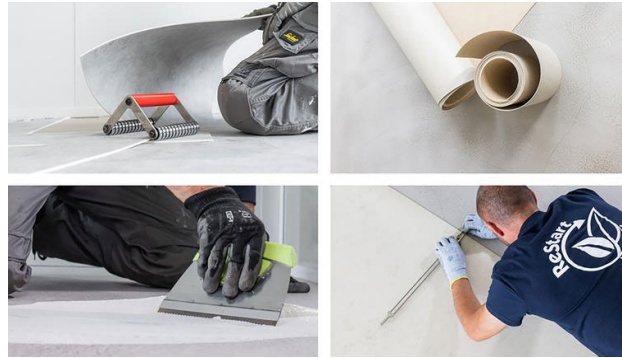


TARKETT – FORMATION

L'expertise du métier de Solier/ière



FORMATION SOLIER/SOLIERE – TITRE DE NIV 4 – RNCP 34700

(décision du 29 juin 2020, délivré par KALEI et UPMF-FFB)



Tarkett
iFormation

Cfa d'Entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

PRÉSENTATION DE LA FORMATION SOLIER/SOLIERE – TITRE DE NIV 4 – RNCP 34700

- Formation qualifiante en alternance validée par le Titre de Solier/Solère niveau 4.
- Un Titre reconnu par les professionnels et certifié par France compétences (Fiche RNCP 34700 disponible sur www.francecompetences.fr), par décision du 29 juin 2020, délivré par KALEI et UPMF-FFB et dispensé dans les centres de formation habilités par le RFS.

Public : tout public à partir de 16 ans (en fonction du type de contrat).

Notre Centre de Formation de Sedan est accessible aux personnes en situation de Handicap. Vous pouvez faire appel à notre référente Handicap afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Merci de nous contacter directement.



- **Durée : de 12 à 24** mois en alternance Centre de Formation / Entreprise (en fonction du contrat)
3 blocs de compétences
78 semaines au total dont 52 en entreprises et 26 en Centre de Formation
- **Tutorat :** Une personne de l'entreprise est désignée pour accueillir et guider le jeune afin d'acquérir un savoir-faire professionnel.

Tarkett
iFormation

Cfa d'Entreprise N° UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Rémunération du stagiaire :**

Age	Qualification < Bac Pro	Qualification > Bac Pro
De 16 à 20 ans révolus	65% du SMIC	75% du SMIC
De 21 à 25 ans révolus	80% du SMIC	90% du SMIC
26 ans et plus	Rémunération au moins égale au SMIC et ne pouvant être inférieure à 85% du salaire minimum conventionnel applicable à l'emploi occupé	

- **Les employeurs peuvent bénéficier, selon les cas et du nombre de salariés de certaines aides - Se rapprocher de votre correspondant OPCO**

Tarkett
iFormation
Cfa d'entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN CONTRAT APPRENTISSAGE

▪ Rémunération du stagiaire :

Age de l'apprenti en contrat d'apprentissage	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Jeunes de moins de 18 ans	40% du SMIC	50% du SMIC	60% du SMIC
Jeunes de 18 à 20 ans	50% du SMIC	60% du SMIC	70% du SMIC
Jeunes de 21 ans et plus	55% du SMIC	65% du SMIC	80% du SMIC

▪ Les employeurs peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides financières :

✓ Aides 2025

- Une aide de **5 000 €** maximum s'applique pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2025. Cette aide concerne uniquement les entreprises de **moins de 250 salariés, octroyée uniquement à la 1^{ère} année du contrat.**
- Une aide de **2 000 €** pour les autres entreprises.
- Une aide est maintenue à **6 000 € pour l'embauche d'apprentis en situation de handicap** et ce soutien restera cumulable avec **les aides spécifiques** qui leurs sont destinées.

✓ **Conditions pour obtenir l'aide (vous rapprochez de votre correspondant OPCO)**

L'aide est accordée et versée automatiquement après la transmission du contrat d'apprentissage signé par l'employeur à son Opco.

L'employeur envoie par la suite sa déclaration sociale nominative (DSN) et mentionne les informations concernant cette nouvelle embauche sur la plateforme SYLAé.

L'aide est versée à l'employeur chaque mois lors de la 1^{ère} année du contrat d'apprentissage avant le paiement du salaire.

Tarkett
iFormation

Centre d'apprentis
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
N° UAI 0081169C Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Titre de Solier/Solière de Niveau 4

Le Titre de niveau 4 de Solier/Solière comporte 3 Blocs de compétences :

- Bloc 1 : Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs
- Bloc 2 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux
- Bloc 3 : Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtement de murs

Tous les Blocs sont répartis de la façon suivante :

- Bloc 1 : 266 heures de cours et 18h d'examen à la fin (Pratique, Théorique et Entretien individuel)
- Bloc 2 : 310,30 heures de cours et 14,30h d'examen à la fin (Pratique et Entretien individuel)
- Bloc 3 : 259 heures de cours et 28h d'examen à la fin (Pratique et Entretien individuel)

Tarkett
iFormation

Cfa d'entreprise – N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Titre de Solier/Solière de Niveau 4

Programme détaillé du Bloc 1 par Activité :

- ✓ Conseils et Dialogue avec les clients et autres intervenants
 - ✓ Organisation de l'intervention
 - ✓ Traitement et Préparation des supports de la zone d'intervention : 84 heures
- 182 heures

Chaque activité comporte des Compétences à apprendre puis à évaluer : un total de 10 compétences.



Cfa d'Entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Titre de Solier/Solière de Niveau 4

Programme détaillé du Bloc 2 par Activité :

- ✓ Mise en œuvre courante de revêtements PVC en lés collés : 101 heures 30
- ✓ Mise en œuvre courante de revêtement Linoleum en lés collés : 55 heures
- ✓ Mise en œuvre courante et technique de revêtements de sols Textiles en dalles et lés collés : 49 heures
- ✓ Mise en œuvre de dalles, lames collées et de tous systèmes libres et semi-libres : 56 heures
- ✓ Mise en œuvre décorative : 49 heures

Chaque activité comporte des Compétences à apprendre puis à évaluer : un total de 10 compétences.

Tarkett
iFormation

Cfa d'entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Titre de Solier/Solière de Niveau 4

Programme détaillé du Bloc 3 par Activité :

- ✓ Mise en œuvre de revêtements PVC en lés et dalles collés avec traitement verticaux : 84 heures
- ✓ Mise en œuvre des systèmes douche : 84 heures
- ✓ Mise en œuvre des revêtements de sols PVC conducteur et dissipateur en lés et dalles : 17 heures
- ✓ Mise en œuvre de revêtements de sols Linoleum en lés collés avec traitement verticaux : 25 heures
- ✓ Mise en œuvre de revêtements sur marches d'escalier (PVC, Linoleum et Textiles) : 49 heures

Chaque activité comporte des Compétences à apprendre puis à évaluer : un total de 10 compétences.

Tarkett
iFormation

Cfa d'entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

PRÉSENTATION DE LA FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER / SOLIERE

- **Évaluation du stagiaire en centre de formation** : suivi de l'évolution du stagiaire par livret de suivi, tests, bilans entre le Formateur et l'Entreprise,...

PRÉFIRE 4 - J. 10/12/2016									
APPRÉHENSION	DÉBUT DE COURS				DÉBUT DE TUTORAT				
	1	2	3	4	1	2	3	4	
SECT 1									
APPRÉHENSION D'UN CHIMIQUE									
41	Reconnaissance et Prévision des risques								
41-001	Des un master de chimie								
41-002	Prévision des risques								
41-003	Régime des risques								
SECT 2									
APPRÉHENSION D'UN CHIMIQUE									
41-004	Des un master de chimie								
41-005	Prévision des risques								
41-006	Régime des risques								
41-007	Des un master de chimie								
41-008	Prévision des risques								
41-009	Régime des risques								
41-010	Des un master de chimie								
41-011	Prévision des risques								
41-012	Régime des risques								
41-013	Des un master de chimie								
41-014	Prévision des risques								
41-015	Régime des risques								
41-016	Des un master de chimie								
41-017	Prévision des risques								
41-018	Régime des risques								
41-019	Des un master de chimie								
41-020	Prévision des risques								
41-021	Régime des risques								
41-022	Des un master de chimie								
41-023	Prévision des risques								
41-024	Régime des risques								
41-025	Des un master de chimie								
41-026	Prévision des risques								
41-027	Régime des risques								
41-028	Des un master de chimie								
41-029	Prévision des risques								
41-030	Régime des risques								
41-031	Des un master de chimie								
41-032	Prévision des risques								
41-033	Régime des risques								
41-034	Des un master de chimie								
41-035	Prévision des risques								
41-036	Régime des risques								
41-037	Des un master de chimie								
41-038	Prévision des risques								
41-039	Régime des risques								
41-040	Des un master de chimie								
41-041	Prévision des risques								
41-042	Régime des risques								
41-043	Des un master de chimie								
41-044	Prévision des risques								
41-045	Régime des risques								
41-046	Des un master de chimie								
41-047	Prévision des risques								
41-048	Régime des risques								
41-049	Des un master de chimie								
41-050	Prévision des risques								
41-051	Régime des risques								
41-052	Des un master de chimie								
41-053	Prévision des risques								
41-054	Régime des risques								
41-055	Des un master de chimie								
41-056	Prévision des risques								
41-057	Régime des risques								
41-058	Des un master de chimie								
41-059	Prévision des risques								
41-060	Régime des risques								
41-061	Des un master de chimie								
41-062	Prévision des risques								
41-063	Régime des risques								
41-064	Des un master de chimie								
41-065	Pr								

FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER / SOLIERE : Quelques photos...

Dépose



Ragréage



Découpe



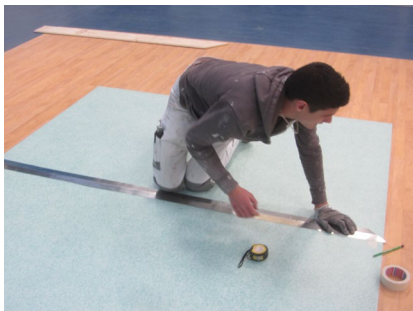
Tarkett
iFormation

Cfa d'Entreprise N° UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER / SOLIERE : Quelques photos...

Prise de mesure, calepinage



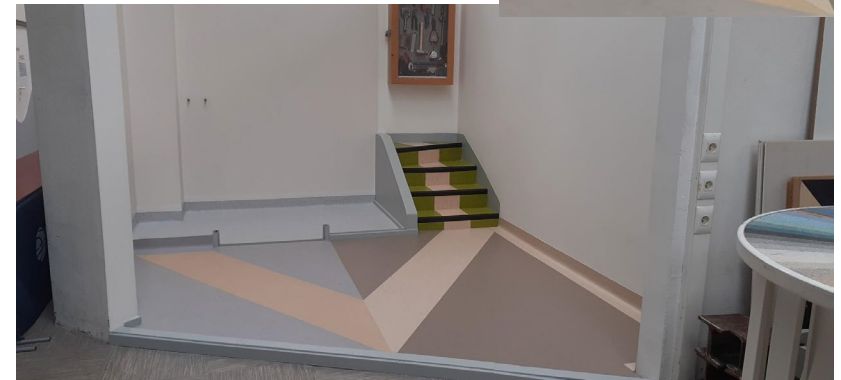
Tarkett
Formation

Cfa d'Entreprise N° UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Pose, Boxe d'entraînement



Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎03.24.29.84.71



LA FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER/IERE : Quelques photos...



**Réalisation
d'incrustations**

**Tarkett
iFormation**

Cfa d'entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

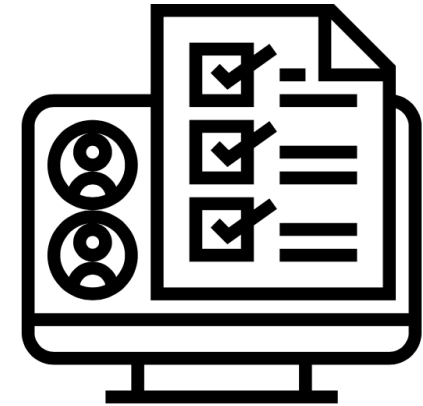
Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎03.24.29.84.71

LA FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER / SOLIERE :
Quelques photos...

EXAMEN FINAL



**Evaluation
pratique**



**Évaluation
Technologique**

**Tarkett
iFormation**

Cfa d'Entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

LA FORMATION EN ALTERNANCE SOLIER / SOLIERE : Quelques photos...

EXAMEN FINAL : Remise des diplômes

*Un Succès : 90% de Taux de Réussite aux examens
97 % Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois*



Tarkett
iFormation

Cfa d'Entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎03.24.29.84.71

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : La démarche à suivre

Contrat de professionnalisation
(art. L. 6325-1 à L. 6325-24 du code du travail)

Ministère du travail

L'EMPLOYEUR

Nom et prénom ou dénomination :
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :
N° : Voie :
Complément :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Courriel :
Caisse de retraite complémentaire :
Organisme de prévoyance le cas échéant :

Particulier-employeur : oui non
N° URSSAF du particulier-employeur :
N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :
Code activité de l'entreprise (NAF) :
Effectif total salariés de l'entreprise :
Code IDCC de la convention collective applicable :
Numéro du projet :
*à renseigner dans le cadre d'un contrat de professionnalisation associant des actions de validation des acquis de l'expérience mentionné à l'article 11 de la loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022

LE SALARIÉ

Nom de naissance du salarié :
Nom d'usage :
Le premier prénom du salarié selon l'état civil :
Adresse du salarié :
N° : Voie :
Complément :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Courriel :
NIR du salarié :
Date de naissance :
Sexe : M F

Département de naissance :
Commune de naissance :
Déclare bénéficiaire de la reconnaissance de travailleur handicapé : oui non
Inscrit à Pôle Emploi : oui non
Si oui, numéro d'inscription :
Durée : mois
Situation avant ce contrat :
Type de minimum social, si bénéficiaire :
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

LE TUTEUR

Tuteur au sein de l'établissement employeur
Nom :
Prénom :
Emploi occupé :
Date de naissance :
Tuteur de l'entreprise utilisatrice, si travail temporaire ou Groupement d'employeur
Nom :
Prénom :
Emploi occupé :
Date de naissance :

Compléter le contrat de professionnalisation à retirer auprès de votre OPCO ou directement sur le site du Ministère de l'Emploi
Ministère chargé du travail - Cerfa n° 12434*04
Autre numéro : EJ 20
www.travail.gouv.fr

L'employeur doit adresser le contrat de professionnalisation à son Opérateur de Compétences agréé (OPCO) au titre de l'alternance au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début du contrat

- ✓ Cette transmission peut se faire par voie dématérialisée.
- ✓ L'opérateur de compétences a 20 jours pour statuer sur la prise en charge du contrat. Sans réponse de l'opérateur de compétence dans ce délai, la demande est refusée.
- ✓ Le dépôt du contrat d'apprentissage est gratuit.

Toutes les pièces nécessaires à la conclusion d'un contrat de professionnalisation ainsi qu'un récapitulatif des aides publiques mobilisables peuvent être directement fournis par votre OPCO (informations en permanence à jour et complètes).

Tarkett
iFormation

Cfa d'entreprise N°UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎03.24.29.84.71

PRÉSENTATION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE : La démarche à suivre

☐ Secteur Privé

- ✓ Dans les 5 jours ouvrables: Correspond à tous les jours de la semaine, à l'exception du jour de repos hebdomadaire (généralement le dimanche) et des jours fériés habituellement non travaillés dans l'entreprise qui suivent le début de l'exécution du contrat d'apprentissage, l'employeur transmet le contrat à l'opérateur de compétences.
- ✓ Cette transmission peut se faire par voie dématérialisée.
- ✓ L'opérateur de compétences a 20 jours pour statuer sur la prise en charge du contrat. Sans réponse de l'opérateur de compétence dans ce délai, la demande est refusée.
- ✓ Le dépôt du contrat d'apprentissage est gratuit.

☐ Secteur Public

- ✓ Dans les 5 jours ouvrables qui suivent le début de l'exécution du contrat d'apprentissage, l'employeur transmet le contrat à la DDETS ou la DDETSPP.
- ✓ Cette transmission se fait par voie dématérialisée en utilisant la plateforme de dématérialisation des contrats d'apprentissage de la fonction publique. Cette plateforme permet aux employeurs publics de saisir et générer le Cerfa puis de le transmettre directement.
- ✓ La DDETS a 20 jours pour statuer sur la prise en charge du contrat. Sans réponse de celle-ci dans ce délai, la demande est acceptée.

Cerfa à retirer auprès de votre OPCO ou directement sur le site du Ministère de l'Emploi
Ministère chargé du travail - **Cerfa n° 10103*11**
www.travail.gouv.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)
(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa avant de remplir ce document) N° 10103*11

Contrat d'apprentissage
Mode contractuel de l'apprentissage

☐ employeur privé ☐ employeur « public »*

L'EMPLOYEUR
Nom et prénom ou dénomination : N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :
N° : Voie : Employeur spécifique :
Complément : Code activité de l'entreprise (NAF) :
Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :
Commune : Code IDCC de la convention collective applicable :
Téléphone :
Courriel : @

*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage : ☐

L'APPRENTI(E)
Nom de naissance de l'apprenti(e) :
Nom d'usage :
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :
NIR de l'apprenti(e) : Date de naissance :
Adresse de l'apprenti(e) : Sexe : ☐ M ☐ F
N° : Voie : Département de naissance :
Complément : Commune de naissance :
Code postal :
Commune : Nationalité : Régime social :
Téléphone : Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : ☐ oui ☐ non
Courriel : @ Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé : ☐ oui ☐ non
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)
Nom de naissance et prénom : Situation avant ce contrat :
Adresse du représentant légal : Dernier diplôme ou titre préparé :
N° : Voie : Dernière classe / année suivie :
Complément : Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :
Code postal : Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
Commune : Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : ☐ oui ☐ non
Courriel : @

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE
Maître d'apprentissage n°1 **Maître d'apprentissage n°2**
Nom de naissance : Nom de naissance :
Prénom : Prénom :
Date de naissance : Date de naissance :
Courriel : @ Courriel : @
Emploi occupé : Emploi occupé :

Tarkett
iFormation

Centre d'apprentis
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
N° UAI 0081169C Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

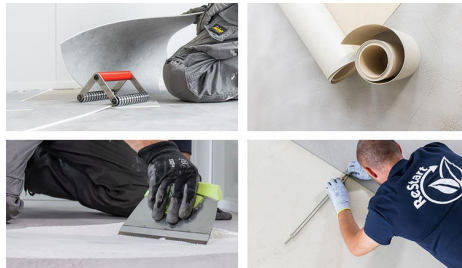
Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

TARKETT – FORMATION

L'expertise du métier de Solier/ière

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 1993 au sein même d'une des plus grandes usines de fabrication de revêtement de sols, l'association TARKETT FORMATION forme les professionnels et les futurs **Soliers** aux techniques de pose des sols vinyliques (PVC), Linoléum, Bois et Textiles, sur tous supports.



Aujourd'hui, l'Ecole de Pose TARKETT FORMATION de Sedan, ainsi que Tous les Centres de Formation Partenaires où TARKETT intervient, sont tous dotés d'outillages, et de capacités d'accueil et travail permettant d'apprendre le métier de Solier dans de très bonnes conditions.



Plus de 300 jeunes y ont obtenus un diplômes après un parcours d'alternance (CAP – Titre Solier Niv.4 – Titre Solier-Moquettiste Niv.3), et chaque année près de 180 professionnels soliers viennent trouver de nouvelles compétences Solier dans le cadre de la formation continue.

Tarkett
iFormation

Cfa d'Entreprise N° UAI 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

TARKETT – FORMATION

L'expertise du métier de Solier/ière

Contact Administration

Betty PARISEL

☎ **03.24.29.84.71**

E-mail : betty.parisel@tarkett.com



Contacts Formateurs

SEDAN

Bruno HENNI

☎ **06 09 37 01 20**



*FORMATRICE
TECHNOLOGIQUE
ET SUIVI SOCIO
EDUCATIF*

Stéphanie NOLIN

☎ **06.51.22.16.58**



Tarkett
iFormation

Cfa d'entreprise UAI N° 0081169C
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A



RFS Le Réseau
de Formation
des Soliers

